

Nantes, le 1<sup>er</sup> juin 2015

## 3<sup>e</sup> Commission permanente de 2015 : Une enveloppe de 67 M€ au service des Ligériens Focus sur la formation professionnelle et l'emploi



### Sommaire

- ① Communiqué de presse ..... p.2 et 3
- ② Les principales décisions par commission sectorielle..... p.4 à 8
- ③ Tableau financier ..... p. 9 à 11

### CONTACT PRESSE

Laurence GUIMARD : [Laurence.guimard@paysdelaloire.fr](mailto:Laurence.guimard@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83

Nantes, le 1<sup>er</sup> juin 2015

Communiqué de presse

Commission permanente de juin 2015 :  
**Une enveloppe de 67 M€ au service des Ligériens**  
**Focus sur la formation professionnelle : préparer l'accès**  
**à l'emploi des demandeurs d'emplois par la formation**

La Commission permanente du Conseil régional s'est réunie le lundi 1<sup>er</sup> juin 2015 à l'Hôtel de Région à Nantes, sous la présidence de Jacques Auxiette. Elle a examiné la 3<sup>ème</sup> enveloppe de l'année d'un montant de plus de 67 M€ notamment tournée vers l'investissement, le soutien à l'économie et à l'emploi qui constitue une priorité de la majorité régionale, entièrement mobilisée pour lutter contre le chômage et accompagner les demandeurs d'emplois.

Les principales décisions de cette Commission permanente illustrent ces priorités et en particulier dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle qui constitue l'une des compétences principales de la Région et pour laquelle une enveloppe de 17 M€ vient d'être adoptée.

La loi du 5 mars 2014 fait des Régions les responsables de l'organisation et du financement du Service public régional de la formation professionnelle (SPRFP) afin de **garantir l'accès de tous à la qualification**. Les Régions sont compétentes en matière de formation professionnelle envers tous les publics privés d'emploi (dont les détenus, les Français de l'étranger et les personnes handicapées) et coordonnent l'achat public de formation collective pour les demandeurs d'emploi. Elle finance les rémunérations des stagiaires, ayant épuisé leurs droits à indemnités au titre de l'assurance chômage. La Région des Pays de la Loire a adopté pour 2015 un budget global de près de 128 M€ (207 M€ en autorisations pluriannuelles) pour l'emploi et la formation professionnelle continue (et hors formations sanitaires et sociales).

Pour Jean-Philippe Magnen, Vice-président de la Région en charge de l'emploi, la formation professionnelle et des métiers de demain, « *la formation professionnelle continue constitue un outil essentiel et une opportunité permettant, à travers l'accès à une qualification, d'accéder à un emploi durable ou d'envisager une mobilité professionnelle choisie. Ainsi, la Région entend poursuivre son action au plus près des territoires pour favoriser l'accès et le maintien des Ligériens dans un emploi durable en offrant des parcours de formation sécurisés conduisant à une qualification professionnelle reconnue. En 2013, la Région a décidé de faire évoluer son offre, en visant 3 objectifs précis : le recentrage sur les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, la sécurisation des parcours de formation menant à la qualification et enfin, le ciblage des secteurs stratégiques de l'économie régionale. Notre priorité est l'insertion professionnelle et le retour à un emploi durable* ».

**Création d'une aide d'urgence pour les stagiaires**

Dans un contexte économique difficile, qui touche surtout les personnes aux faibles revenus, la Région souhaite prévenir les abandons et améliorer les conditions des stagiaires en formation professionnelle continue. Un fonds social d'urgence sera ainsi expérimenté au cours du second semestre 2015 (300 000 €) auprès des organismes de formation qui se porteront volontaires. Il permettra aux étudiants inscrits dans un parcours qualifiant, dont les ressources mensuelles sont inférieures à 800 €, de percevoir une allocation ponctuelle en cas d'imprévu financier.

**Plus de 16 M€ pour les stagiaires en formation professionnelle continue : un soutien financier indispensable pour accompagner la réussite en formation**

En 2014, 11 000 stagiaires de la formation professionnelle continue ont bénéficié d'une rémunération de la Région, pour un montant global d'environ 25 M€. 16 M€ viennent d'être votés lors de cette Commission permanente et complètent une première enveloppe de 16,35 M€ adoptée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015. Cette somme, également destinée depuis cette année aux travailleurs handicapés accueillis dans les centres de rééducation professionnelle, a pour but de leur fournir un revenu, mais aussi de les assister dans leurs dépenses annexes, telles que la protection sociale, les transports ou l'hébergement.

Lorsqu'un demandeur d'emploi suit une formation, son statut change : il devient stagiaire de la formation professionnelle continue et relève de la catégorie 4 (D) des demandeurs d'emploi. S'ils ne bénéficient plus de l'aide au retour à l'emploi-formation (indemnité Pôle emploi-assurance chômage), les demandeurs d'emploi bénéficient d'un régime public de soutien, financé par la Région.

Après les revalorisations mises en œuvre en 2008, les montants des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle, primo-demandeurs d'emploi, ont bénéficié d'un coup de pouce de 50 € supplémentaire chaque mois, depuis le 1er juillet 2014. La mesure a porté sur environ 5 000 primo demandeurs d'emploi en stage de formation et rémunérés par la Région. La mesure permet donc par exemple à un jeune de 18 à 20 ans de bénéficier d'une rémunération mensuelle de 375 € au lieu de 325 € auparavant, pour un jeune de 21 à 25 ans de passer de 354 à 404 € par mois et pour un primo-demandeur de 26 ans et plus de 416 € à 466 €.

### Soutenir toutes les voies d'accès à la qualification : la modernisation du dispositif d'accompagnement à la VAE (validation des acquis de l'expérience)

Originalité française et ingrédient essentiel du dispositif de formation tout au long de la vie, la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience notamment professionnelle, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

La Région consacrera en 2015 près de 815 000 € par an à la VAE, dont 315 000 € pour des actions d'information et de conseil sur la VAE (réseau de personnes ressources dans les 5 départements ; organisation de près de 300 réunions d'information collective en 2014 ayant accueilli 2 500 personnes ; proposition de 2 600 entretiens d'opportunité individuels) et 500 000 € au titre des mesures d'accompagnement des demandeurs d'emploi candidats à la VAE au montage de leur dossier de certification (environ 600 candidats soutenus).

250 000 € sont votés aujourd'hui pour la mise en place de ce réseau de conseil expert en VAE. A noter, que depuis le 1er janvier 2015, la prise en charge de l'accompagnement des candidats à la VAE, ayant le statut de demandeur d'emploi, relève intégralement de la responsabilité de la Région, et non plus de l'Etat (fin de l'accompagnement VAE pour les DE candidat à un titre professionnel du ministère du Travail).

### Renforcer la qualité des formations, pour tous les publics.

La formation professionnelle ne saurait se réduire à l'achat public de sessions de formation. Les efforts pour améliorer la diversité et la qualité des modes de transmissions des connaissances et des compétences, mais aussi la qualité des relations entre formateurs et formés, gagnent à être accompagnés dans la durée, par la Région.

Ainsi, afin d'accompagner les organismes de formation professionnelle dans leurs efforts d'amélioration continue des pratiques, de l'ingénierie pédagogique et de l'innovation, 380 000 € sont adoptés pour la maîtrise d'ouvrage du programme de professionnalisation des acteurs de la formation continue. Le but de ce programme est de disposer d'un centre de ressources vivant, qui accompagne les organismes en matière par exemple, de prise en charge du handicap, de développement des méthodes et des outils pédagogiques innovants, notamment numériques, d'échanges de pratiques sur l'accompagnement des stagiaires en cours de formation, notamment sur les plans social, sanitaire et psychopédagogique.

Pour en savoir plus :

<http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/formation-professionnelle/>



### CONTACT PRESSE

Laurence GUIMARD : Laurence.guimard@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 61 / 06 83 50 10 83



## Commission permanente de juin 2015

### Relevé des principales décisions

#### ① Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation **13,8 M€**

##### En faveur de la recherche et de l'innovation

Basé près de Nantes, l'Institut de recherche technologique (IRT) Jules Verne ambitionne de devenir une référence mondiale dans le domaine des technologies avancées de production pour les structures composites, métalliques et hybrides. Il s'apprête aujourd'hui à investir dans deux démonstrateurs industriels associés à des projets de R&D ayant pour objet : les tests de résistance des pâles d'éoliennes en mer d'une part et le développement des techniques de fabrication additive d'autre part. Deux investissements d'une valeur total de 2,4M€, soutenus par la Région à hauteur d'1,2 M€.

##### Aux côtés des entreprises de l'ESS en difficulté

La Région mène une politique ambitieuse de soutien au développement de l'Economie sociale et solidaire (ESS). Or le contexte économique a fragilisé, voire dégradé, la situation financière d'un certain nombre de ces entreprises. C'est pourquoi la Région a décidé d'expérimenter, en partenariat notamment avec Fondes et la Caisse des Dépôts et Consignation, un dispositif d'accompagnement des entreprises de l'ESS en difficulté. Le budget prévisionnel s'élève à 370 000 €, dont 250 000 € financés par la Région.

##### Filières végétales : rapprocher les producteurs des consommateurs

Dans les filières végétales, il existe parfois un décalage entre les gammes/produits/services proposés et leurs usages par le consommateur final. Pour y faire face, les pôles de compétitivité Vegepolys et Terralia et le laboratoire de recherche Grappe du Groupe Esa souhaitent construire une cellule d'échange et d'acquisition d'informations : un living lab. Cet outil sera un véritable levier de compétitivité pour ces entreprises. La Région participe au financement à hauteur de 143 275 € pour un coût total de 286 550 € HT.

##### Donner des Ailes aux jeunes poursuivant leurs études

Faciliter l'accès et la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur est une ambition forte partagée par la Région et le Rectorat de l'Académie de Nantes. Ces efforts portent leurs fruits : les Pays de la Loire sont caractérisés par de très bons taux de réussite au baccalauréat mais par un taux plus faible de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

##### Une démarche réussie et... reconduite

C'est dans ce contexte qu'en novembre 2014, la Région et le Rectorat ont lancé l'appel à projets Ailes. Il avait pour ambition d'accompagner les initiatives contribuant à faciliter l'accès des lycéens à l'enseignement supérieur. Le bilan est très positif : 20 dossiers ont été retenus pour un montant total de 148 344 €. Afin d'accompagner l'émergence de nouvelles initiatives, la démarche a été relancée début juin et même étendue aux bacheliers généraux.

À noter qu'un des projets a tout particulièrement attiré l'attention et va bénéficier d'une aide régionale de 13 000 €. Porté par le lycée Bergson d'Angers, il vise à favoriser l'accès des bacheliers aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et à faire évoluer les représentations des élèves et de leurs parents sur les CPGE.

##### Favoriser le rayonnement de la recherche

La Région dispose de plusieurs leviers pour soutenir le rayonnement de la recherche. L'appel à projets "Dynamiques scientifiques" vise notamment à permettre à des équipes de se structurer et de renforcer leur excellence scientifique. C'est dans ce cadre que le projet Pollusols, qui vise à développer une méthodologie commune sur la thématique des sols pollués, va bénéficier d'une aide de 1,2 M€ sur 5 ans. Au-delà des appels à projets, la Région soutient également des projets de contractualisation avec les établissements autour d'une ambition thématique partagée. Elle accompagne ainsi pour un montant de 1,12 M€ le projet DéfiMaths, dont l'objectif est de faire rayonner un futur "Centre de Mathématiques de l'Ouest".

## 17 nouveaux « 500 projets de développement économique pour les territoires »

Une aide régionale est attribuée à 17 nouveaux projets pour un montant global de 301 323 €. Depuis le lancement en mai 2013, 244 dossiers ont ainsi été accompagnés par la Région pour un montant total de 4,2 M€, le montant moyen de l'aide étant de 17 370 €.

Nom du projet	Description synthétique	Secteur	Montant de l'aide
<b>3 axes</b> Bouguenais	Acquisition d'une machine à commande numérique 3 axes	Artisanat	25 000,00 €
<b>Container Bike Hut</b> Rezé	Développer un concept d'équipement urbain destiné aux cyclistes et commercialisé auprès des entreprises.	Multi secteurs	24 896,14 €
<b>Grand Large – Souchu</b> Haute-Goulaine	Acquisition mutuelle d'une machine « dos carré collé » et d'une raineuse	Artisanat	24 500,00 €
<b>La Kasita et le jardin partagé</b> Nantes	Aménagement d'espaces de travail, d'exposition et de convivialité modulables et partagés	Services	24 925,42€
<b>LILOKAWA-KATRA</b> Ancenis	Développement d'une nouvelle gamme de mobilier à base de sacs de café en jute recyclé	Industrie	23 750,00 €
<b>Plan Bière</b> Nantes	Création d'une brasserie artisanale dans le quartier gare sud à Nantes	Artisanat/Commerce	24 725,00 €
<b>Pôle post-production image et graphisme</b> Nantes	Mutualisation d'achats de nouveaux outils de montage image et graphisme	Services	8 806,58 €
<b>Restauratrices d'Art</b> Nantes	Création d'un pôle mutualisé de compétences en conservation-restauration du patrimoine mobilier	Artisanat	14 357,30 €
<b>La fille sur le Pont – Boutik</b> Roussay	Quatre créatrices s'associent pour investir ensemble dans des outils de production communs.	Artisanat	2 597,19 €
<b>Signalétique La Loire en bateau</b> Saumur	Création d'une signalétique homologuée et visible, commune aux points d'embarquements des passagers, afin d'augmenter l'effet réseau sur la Loire.	Tourisme	3 385,50 €
<b>Bois design</b> Cossé-le-Vivien	Achat mutualisé d'un centre d'usinage à commande numérique et d'un logiciel de conception et fabrication assisté par ordinateur par trois entreprises du secteur de l'ameublement.	Ameublement	23 500,00 €
<b>Camion frigorifique pour transport de viande</b> Villaines la Juhel	Achat mutualisé d'un camion frigorifique entre un producteur bovin et un boucher	Commerce de proximité	20 716,14 €
<b>Mini studio photo Scancube pro</b> Azé	Un franchiseur (vins et spiritueux) et une société de communication investissent dans un scan cube (caisson 3D)	Communication	3 946,38 €
<b>Totally Locally</b> Villaines la Juhel	Campagne de communication des commerçants de Villaines la Juhel	Commerce de proximité	4 809,92 €
<b>Matériel paysager ESAT ESTIM</b> Ballon	Achat par deux associations de matériels d'entretiens paysagers	ESS	21 417,90 €
<b>Portail web d'applications pour collectivités</b> Gesnes le Gandelin	Investissement dans la création d'une plateforme mutualisée accessible à distance permettant de créer des synergies techniques et de nouveaux axes de développement commercial, par deux entreprises spécialisées dans la conception de solutions informatiques pour les collectivités	Services	24 990,00 €
<b>Sauvegarde croisée</b> Boufféré	Elaboration d'un système de Sécurisation de données informatiques d'entreprise par deux entreprises ligériennes.	Service/numerique	25 000,00 €

**3 nouveaux Prêts régionaux de redéploiement industriel pour un montant total de 380 000 €** correspondant à des prêts à hauteur de 1,72 M€ (certains sont en attente de confirmation d'accord bancaire)  
Ce vote porte à 194 le nombre de dossiers accompagnés par la Région depuis la création du P2RI.

Sociétés	Secteur d'activités	Montant P2RI (en €)		
		TOTAL	Volet 1 Prêt bancaire	Volet 2 Prêt Région
BELLARD-CROCHET à Sainte Gemmes sur Loire (49)	Production horticole ornementale	360 000	270 000	90 000
André Briant Jeunes Plants à Saint Barthélémy d'Anjou (49)	Reproduction de plantes à destination des professionnels	360 000	270 000	90 000
BIOMATLANTE à Vigneux de Bretagne (44) *	Biomatériaux utilisés pour le comblement osseux	800 000	600 000	200 000
<b>TOTAL P2RI présentés :</b>	<b>3 dossiers</b>			<b>380 000</b>

## ② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales 0,52 M€

### Népal : adoption de l'aide d'urgence de 50 000 €

Conformément à ce qui avait été annoncé aux lendemains du séisme qui a frappé le Népal le 25 avril dernier et fait plus de 7000 morts et 15 000 blessés, une aide exceptionnelle de 50 000 € est aujourd'hui adoptée et sera versée au centre de crise du ministère des Affaires étrangères pour contribuer à l'aide humanitaire nécessaire en matière de mise à l'abri, de soutien alimentaire et médical.

### Tamil Nadu : coopération renforcée avec l'Inde

La Région s'est engagée depuis 2006 dans des actions de partenariat avec l'État du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, axées sur l'économie, l'éducation, l'enseignement supérieur et la culture. Pour renforcer ces échanges, un bureau permanent de représentation des Pays de la Loire (trois personnes) a été ouvert en juin 2011 à Chennai, la capitale, dans les locaux de la Chambre de Commerce Franco Indienne. Sa mission : être une base opérationnelle pour accompagner les initiatives ligériennes sur place, ainsi qu'un outil de lobbying et un centre d'expertise. Une subvention de 240 000 € va lui permettre de poursuivre son activité, dont les projets se multiplient, durant une année supplémentaire.

### 2014 a été une année clé pour l'avenir des politiques européennes ...

Au 1er janvier de l'année dernière, la gestion de ces politiques a été décentralisée aux Régions. Il s'agit d'un tournant majeur. Hormis le premier pilier de la Politique agricole commune (PAC), cela signifie que nous avons désormais la main sur les fonds européens que sont le FEDER, le FSE, le FEADER et le FEAMP – auparavant pris en charge par l'État via les Préfectures –, et que nous sommes en mesure de décider nous-mêmes des orientations liées à ces programmes, ainsi que de leur mise en application. Nous sommes tout simplement devenus l'interlocuteur direct de la Commission européenne.

### ... avec une ambition : rapprocher l'Europe des citoyens

Les domaines dans lesquels les premiers projets commencent aujourd'hui à être engagés sont nombreux : transition énergétique, développement économique tiré par la recherche et l'innovation, soutien à une agriculture respectueuse de l'environnement, productrice d'une alimentation de qualité et créatrice d'emplois locaux, solidarité entre les territoires... Nous avons ainsi adopté nos programmes européens jusqu'en 2020, avec l'ambition de rapprocher l'Europe des citoyens, de faciliter les démarches des porteurs de projets et, au final, d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les Pays de la Loire.

### Qu'a déjà permis l'Europe en région ?

Entre 2007 et 2013, plus de 720 M€ ont été investis localement, et 700 M€ versés aux agriculteurs au titre de la PAC. Cela représente 50 000 actions et projets soutenus en 7 ans, soit 1 020 postes de chercheurs créés, 2 430 logements sociaux réhabilités et 3 200 PME accompagnés grâce au FEDER, 29 000 apprentis formés et 176 000 demandeurs d'emploi pris en charge grâce au FSE, 4 500 jeunes agriculteurs installés et 1 130 services maintenus grâce au FEADER.

## FEDER- FSE 2014 / 2020 : les premiers projets deviennent réalité

Gérés directement par la Région depuis 2014, les fonds européens commencent aujourd'hui à se traduire en projets en Pays de la Loire. Tour d'horizon des premières initiatives soutenues par le FEDER et le FSE, en cohérence avec la stratégie régionale.

4 057 689 € d'aide européenne ! C'est ce que représentent les premiers projets accompagnés par la nouvelle programmation 2014 / 2020 du Fonds européen de développement régional, concernant plusieurs domaines d'activité.

La plateforme régionale d'innovation Technocampus Océan, va ainsi bénéficier d'une subvention de 1,84 M€ pour la réalisation de sa 2e tranche. Atlanpole sera également accompagné à hauteur de 396 479 € pour soutenir les projets collaboratifs de R&D en lien avec les pôles de compétitivité, et de 802 960 € pour la pré-incubation et l'incubation d'entreprises innovantes. De leur côté, Les Ecosolies vont bénéficier de 353 926 € pour leur incubateur PTCE visant à favoriser la création d'entreprises dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Concernant la rénovation énergétique des collèges et des lycées, 119 624 € vont permettre d'engager les travaux des bâtiments D et E au lycée Racan de Château-du-Loir. Les espaces protégés ne sont pas oubliés avec une subvention européenne de 40 391 € pour le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale de la Tourbière de Logné (44).

### En faveur de la formation

Quant au Fonds social européen, il soutient les actions d'orientation, de remise à niveau, de pré-qualification, de qualification et de préparation à la sortie pour les personnes sous-main de justice. Une aide de 504 036 € permet aujourd'hui de prendre en charge les formations professionnelles menées en 2014 dans 5 établissements de détention des Pays de la Loire, en accord avec la loi pénitentiaire de 2009.

Enfin, une subvention de 37,55 M€ a été accordée pour financer des actions de formations qualifiantes à destination des demandeurs d'emploi, peu ou pas qualifié, dans le cadre de l'offre régionale « Je me qualifie ». Objectif : cibler les certifications de niveaux V et IV des deux volets « Socle » et « Plateforme spécialisée de territoires », ce qui correspond à environ 65 % du budget global dédié du programme.

## ④ Emploi, formation professionnelle et métiers de demain

17,4 M€

En complément du communiqué de presse de synthèse pages 2 et 3

### Jean-Philippe Magnen, développer toute forme d'apprentissage

*«Prise en compte des travailleurs handicapés, développement de l'innovation pédagogique, expertise en matière d'ingénierie... La Région accompagne les organismes de formation professionnelle dans leurs missions. Pour cela, elle s'appuie notamment sur le Cafoç, un pôle régional d'expertise et de compétences de l'Éducation nationale, dans le cadre d'un marché, d'un montant de 380 000 €. Les axes de travail en 2015 porteront principalement sur les multimodalités d'apprentissage et le Service Public Régional de l'Orientation.»*

### Des formations innovantes au service de la réinsertion

Dans le cadre de son programme "Je m'oriente, je me prépare", la Région cofinance deux actions d'orientation en Loire-Atlantique (172 175 €) : la formation "Jardiniers d'Auteuil", mise en œuvre par le Centre de formation continue des apprentis d'Auteuil Pays de la Loire, permet à 15 jeunes déscolarisés de travailler leur insertion professionnelle par la découverte des métiers du maraîchage et de l'entretien des espaces verts, avec une pédagogie du « apprendre en faisant » ; la formation "Cap Loire", assurée par l'organisme de formation Motiv' action, propose à 45 jeunes Nantais et Nazairiens, en grande difficulté d'insertion, de découvrir la charpenterie marine avec le même type de pédagogie autour du « chantier-école ».

### Pour de meilleures conditions de travail

L'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) accompagne de nombreuses entreprises dans leurs démarches d'innovation sociale et de "gestion des âges". La Région soutient ces actions et reconduit pour l'année 2015 un financement de 175 000 €, dans le cadre du contrat de plan État-Région (2015-2020). Elle attribue également une aide de 13 200 € à l'association angevine Franklin Esvière - ITEP Les Oliviers, pour son projet d'amélioration des conditions de travail au bénéfice des salariés.

## Une meilleure insertion pour les publics en difficultés

La Mayenne a élaboré un nouveau Pacte territorial pour l'insertion (PTI), pour la période 2015-2020, destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté. Associée du fait de sa compétence, la Région s'impliquera dans sa mise en pratique à travers quatre actions : l'amélioration de l'accès à la formation, le soutien à la création d'initiatives locales et solidaires, la coordination d'outils de mise en situation professionnelle et le déploiement d'activités de coaching.

## ⑤ Solidarités, santé, égalité des droits

3,54 M€

### Chloé Le Bail, Vice-présidente en charge des solidarités et de la jeunesse – « Des logements pour favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes »

"Depuis 2005, la Région soutient la création, l'extension et la rénovation des foyers de jeunes travailleurs (FJT) afin de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes ainsi que leur mobilité pour des raisons professionnelles et de formation. Trois nouveaux projets de résidences sont ainsi accompagnés en 2015 pour un montant total de plus de 1,7 M€ : 96 logements à Nantes (44), 20 à Chemillé (49) et 60 au Mans (72)."

### Deux nouvelles maisons de santé à Morannes et à Mayenne

L'accès aux soins est aujourd'hui fragilisé par la disparition progressive des professionnels de santé dans certaines zones rurales et quartiers urbains. La volonté de la Région est de permettre à tous d'accéder à des soins de qualité sur l'ensemble de son territoire. Pour ce faire, elle a accompagné, depuis 2007, la création de 44 maisons de santé pluridisciplinaires. Les deux derniers projets en date sont situés à Morannes (49) et à Mayenne, avec respectivement une aide régionale de 296 000 € et de 492 000 €.

### Un 5<sup>e</sup> institut de formation d'aides-soignants en Vendée

Afin d'élargir l'offre de places dans les formations sanitaires et sociales, la Région a souhaité installer un institut de formation d'aides-soignants dans un lycée public de chaque département.

Après les lycées professionnels Simone Veil à Angers (49), Goussier à Rezé (44), Funay-Boucher au Mans (72) et Raoul Vadepiéd à Evron (53), une nouvelle formation va voir le jour, à la rentrée 2015, au lycée professionnel René Couzinet de Challans (85).

Afin de permettre une ouverture dans les meilleures conditions, la Région a versé une aide au démarrage de 40 000 € pour le recrutement de l'équipe pédagogique et de 55 000 € pour l'acquisition d'équipements.

## ⑥ Infrastructures, transports et déplacements

1 M€

### Deux créations de haltes ferroviaires en projet

Via deux subventions à SNCF Réseau d'un montant cumulé de 135 000 €, la Région accompagne les études préliminaires et géotechniques pour la réalisation de deux haltes TER périurbaines sur l'étoile ferroviaire du Mans : l'une dans le quartier de l'hôpital au Mans sur le tronçon commun aux lignes Le Mans – Laval et Le Mans – Alençon et l'autre à Moncé-en-Belin, commune située à douze kilomètres au sud de l'agglomération, sur l'axe Le Mans – Château-du-Loir. Les travaux sont estimés à respectivement 5,5 M€ et 3,8 M€ aux conditions économiques 2012.

### Aménagements autour des gares et points d'arrêt

La Région continue d'investir en faveur de l'intermodalité en Pays de la Loire : aux Rosiers-sur-Loire (49), à Machecoul (44) et à Sillé-le-Guillaume (72), des travaux vont être engagés par les collectivités locales afin de favoriser l'accès des usagers au réseau de transport régional, aidés respectivement à hauteur de 114 325 €, 36 203 € et 74 759 €.

## ⑦ Aménagement du territoire et environnement

13,32 M€

### Pays Vallée du Loir : un nouveau contrat régional

Le Pays Vallée du Loir (72) s'organise autour de sept communautés de communes, rassemblant 65 communes pour 77 051 habitants. Il vient de soumettre à la Région un Nouveau contrat régional pour la période 2015-2018, comprenant 49 opérations estimées à 22,83 M€, et soutenues à hauteur de 6,87 M€. Parmi les secteurs concernés : l'économie, l'emploi et la formation (aide régionale de 1,45 M€ : extension d'une zone d'activités, construction de deux bâtiments d'entreprises, aménagement d'un camping...), les mobilités et l'environnement (aide régionale de 518 630 € :



aménagement d'un réseau de chaleur, création d'une aire de covoiturage...), les solidarités territoriales et humaines (aide régionale de 4,5 M€ pour, entre autres, une maison de santé à Château du Loir, une maison d'artiste à Chenu ou encore la création d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, porté par le syndicat mixte du Pays Vallée du Loir.

### 1,3 M€ pour l'île d'Yeu

Le Contrat de plan Etat Région 2015-2020 comprend un volet territorial dédié aux territoires en mutation. Ce volet permet de soutenir leurs différentes initiatives. C'est sur cette base que l'Etat et la Région ont décidé d'accompagner l'île d'Yeu (85) du fait de son insularité. Une aide globale de 1,3 M€ permettra d'engager des projets contribuant à la diversification économique et favorisant son autonomie énergétique.

### Sophie Bringuy, vice-présidente en charge de l'environnement – « Au côté du Parc Normandie Maine »

*"La Région s'est engagée à soutenir le syndicat mixte du Parc naturel régional Normandie-Maine, à travers un nouveau contrat 2015-2017, estimé à 480 000 € par an. Sont concernées 24 actions, allant de travaux de transition énergétique à l'animation d'une charte forestière de territoire en passant par des projets éducatifs. S'y ajoute 5 autres actions, dans le cadre d'un Contrat Nature animé par le Parc, soutenues à hauteur de 201 520 € et regroupant la mise en place de plans bocagers communaux, la restauration de prairies de pente et de continuités bocagères grâce à de l'agroforesterie..."*

### Rénovation énergétique : un guichet unique à Angers

En cohérence avec le Plan Bâtiment lancé au niveau national, il serait nécessaire de passer, en Pays de la Loire, d'un rythme de 3 000 à 30 000 rénovations énergétiques par an ! Pour amplifier cette dynamique, la Région a décidé de tester, avec des territoires moteurs, la création de points d'entrée uniques pour bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation d'un audit, d'un appui pour passer à la phase travaux, d'une aide administrative pour rechercher des financements (collectivités locales, Anah, Aarep...), et d'un contrôle du travail réalisé par les artisans. Douze territoires ont ainsi répondu à l'expérimentation de la Région fin 2013. Aujourd'hui, une aide de 60 000 € va permettre d'ouvrir le guichet unique d'Angers Loire Métropole qui vise la rénovation de 450 à 550 logements par an.

### 520 nouveaux dossiers d'Aides Régionales aux Economies d'Energie pour les Particuliers

pour un montant de 3,5 M€, répartis de la façon suivante :

- Département de la Loire Atlantique : 164 dossiers de particuliers pour un montant de subvention de 1 026 521 € ;
- Département du Maine et Loire : 105 dossiers de particuliers pour un montant de subvention de 732 192 € ;
- Département de la Mayenne : 114 dossiers de particuliers pour un montant de subvention de 783 799 € ;
- Département de la Sarthe : 35 dossiers de particuliers pour un montant de subvention de 257 418 € ;
- Département de la Vendée : 102 dossiers de particuliers pour un montant de subvention de 708 344 €.

Depuis 2009, avec ces dossiers, la Région a soutenu la rénovation de près de 10 000 logements qui ont en moyenne réalisé 55 % d'économie d'énergie.

## ⑧ Culture, Sports, Citoyenneté et Education Populaire

## 3,74 M€

### Une nouvelle piscine en Vendée

La Région soutient la création d'installations sportives sur tout son territoire. Elle va ainsi attribuer une aide de 152 000 € à la communauté de communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85) pour la réalisation d'un nouveau complexe aquatique à Saint-Hilaire-de-Riez (85). Les travaux doivent débuter en juin 2015 pour une ouverture prévue en 2017.

### Le chiffre clé : 46

C'est le nombre de manifestations sportives qui ont bénéficié d'une subvention des Pays de la Loire dans le cadre du sport pour tous, mobilisant une aide régionale de 454 500 € au total.

### La filière cinéma et audiovisuel se structure

Basée à Nantes, l'association La Plateforme est constituée de professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. Elle mène un projet de structuration et de dynamisation de ces filières en Pays de la Loire. La Région lui accorde une aide de 50 000 € pour la mise en œuvre de son portail internet cinéma, audiovisuel et nouveaux médias.

### 300 000 € en faveur des arts de la scène

Attachée à l'emploi culturel et à la pérennité des lieux culturels de proximité qui encouragent l'émergence de jeunes artistes, la Région participe depuis 2009 à une plateforme nationale pour l'avenir des cafés-cultures. Une expérimentation régionale a été menée en 2012, 2013 et 2014, pour soutenir la diffusion d'artistes professionnels sur les petites scènes, dans un cadre juridique sécurisé par le financement des charges sociales. Après ces 3 années de test encourageantes en Pays de la Loire, un GIP (groupement d'intérêt public) cafés-cultures est au niveau national dans le but de créer un fond d'aide à l'emploi artistique à partir du 1er juin 2015. Un projet auquel la Région participe à hauteur de 100 000 €.

**À la découverte de nouveaux talents**

En parallèle, elle a également attribué une aide de 200 000 € au Chaînon manquant. La 24<sup>e</sup> édition de ce festival de la jeune création se déroulera à Laval et Changé (53) du 16 au 20 septembre 2015. Au programme : théâtre, danse, cirque, chanson, musique, spectacles jeune public, arts de la rue... Concept unique en France, ce festival s'adresse à la fois au grand public et aux professionnels, en priorité programmateurs de spectacles vivants, afin de mettre à l'honneur les nouveaux talents.

**Rendez-vous : du 15 au 19 juillet 2015**

La 19<sup>e</sup> édition d'Ecrivains en bord de mer se déroulera à La Baule-Escoubac (44) avec un hommage particulier rendu à l'auteur irlandais James Joyce.

Nombre de manifestations autour du livre et de la lecture sont ainsi organisées en Pays de la Loire, soutenues à hauteur de 62 000 € par la Région.

**③ Education et Apprentissage****13,72 M€****Coup de pouce pour les lycées**

Parce que l'amélioration des conditions de vie et de formation des jeunes est l'une de ses priorités, la Région des Pays de la Loire poursuit son Plan d'investissement des lycées (PIL) 2011-2016. Afin de permettre le lancement de nouveaux travaux et la poursuite des opérations en cours, à l'instar du pôle aéronautique en construction au lycée Aristide Briand de Saint-Nazaire, 1 427 100 € viennent ainsi d'être engagés.

**Sylvie Eslan, Vice-présidente en charge de l'apprentissage et des lycées professionnels  
Soutenir les CFA dans leur développement**

*"La Région accompagne les Centres de formation d'apprentis (CFA) dans leurs projets éducatifs. Elle financera, à hauteur de 888 252 €, des opérations de construction, de restructuration et d'aménagement dans les locaux de plusieurs d'entre eux. À l'image de la rénovation de l'ancien amphithéâtre du CFA Agri Laval en salles de classe. Elle accordera également une aide de 1 074 085 € pour l'achat d'équipements : matériel informatique et pédagogique, en lien avec, notamment, les nouvelles modalités pédagogiques mises en œuvre par les CFA."*

**Total général****67,4 M€**

Annexe : Tableau budgétaire de la Commission permanente du 1<sup>er</sup> juin 2015  
L'ensemble des rapports sont disponibles sur CD-Rom sur simple demande

Commissions	Montant en €
<b>①- Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation.</b>	<b>13,76 M€</b>
<b>Alimentation et agriculture</b>	<b>1 641 038</b>
Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	1 270 422
Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	170 136
Agriculture et développement durable	200 480
<b>Développement industriel et innovation</b>	<b>2 436 260</b>
Fonds d'appui à la performance industrielle et au parcours d'innovation des entreprises	168 400
Animation économique et expertises industrielles	200 000
Fonds d'appui à l'innovation, aux filières et à l'énergie	2 067 860
<b>Economie de proximité et création d'entreprises</b>	<b>2 290 333</b>
Aides à la création d'entreprises	70 500
Fonds de soutien à l'artisanat, aux Métiers d'Art et au commerce	1 606 640
Fonds de soutien aux entreprises de l'économie Sociale et Solidaire	554 760
Animation économique et expertises pour l'économie et la création d'entreprises	58 433
<b>Pêche maritime et aquaculture</b>	<b>101 010</b>
Qualité et commercialisation des produits de la mer	3 639
Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	97 371
<b>Tourisme</b>	<b>661 119</b>
Fonds régional de développement des entreprises, acteurs et destinations touristiques	661 119
<b>PRI et développement technologique</b>	<b>1 780 000</b>
PRI et développement technologique	1 780 000
<b>Fonds d'investissement des Pays de la Loire</b>	<b>380 000</b>
Renforcement des fonds propres - avances régionales	380 000
<b>Recherche</b>	<b>3 579 000</b>
Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	2 712 600
Accueil de chercheurs, émergence, ouverture européenne et internationale	850 000
Rayonnement de la science et coordination scientifique	16 400
<b>Enseignement supérieur</b>	<b>889 645</b>
Fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante	33 000
Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	856 645
<b>② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales</b>	<b>0,52 M€</b>
<b>Relations Européennes</b>	<b>39 740</b>
Programmes européens de coopération	39 740
<b>Relations Internationales</b>	<b>442 468</b>
Aide humanitaire d'urgence	50 000

Coopérations internationales et européennes	284 850
Solidarité internationale et animation des réseaux	107 618
<b>Internationalisation des entreprises</b>	<b>36 000</b>
Internationalisation de l'économie	36 000
<b>③ Emploi, formation professionnelle, métiers de demain</b>	<b>17,40 M€</b>
<b>Formation professionnelle continue</b>	<b>16 936 340</b>
Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations	100 000
Rémunération et protection sociale des stagiaires	16 050 000
Ingénierie de formation	380 000
Validation des acquis de l'expérience	266 340
Expérimentation formation des détenus	80 000
Orientation - Analyse et prospective de l'emploi et de ses formations	60 000
<b>Emploi</b>	<b>466 434</b>
Continuité professionnelle	278 234
Amélioration des conditions de travail	188 200
<b>④ Finances, Personnel, Affaires Générales, travaux, communication et démocratie</b>	<b>0,029 M€</b>
<b>Démocratie et outils de politiques publiques</b>	<b>28 800</b>
FRIEP	21 300
Initiatives de proximité	7 500
<b>⑤ Solidarités, santé, égalité des droits</b>	<b>3,54 M€</b>
<b>Formations sanitaires et sociales</b>	<b>125 000</b>
Formations sanitaires	40 000
Investissement	85 000
<b>Logement et cadre de vie</b>	<b>2 662 732</b>
Logement social et habitat des jeunes	2 662 732
<b>Santé et qualité de vie</b>	<b>529 856</b>
Santé publique	529 856
<b>Solidarités humaines et dynamique sociale</b>	<b>221 498</b>
Plan tremplin vers l'emploi	89 960
Lutte contre les discriminations/Promotion de l'égalité des droits	131 538
<b>⑥ Infrastructures, transports et déplacements</b>	<b>1, 02 M€</b>
<b>Transports</b>	<b>1 019 762</b>
Fonctionnement du réseau de transport régional	1 019 762
<b>⑦ Aménagement du territoire et environnement</b>	<b>13, 32 M€</b>
<b>Développement Territorial</b>	<b>8 039 260</b>
Développement et animation des territoires	7 994 886
Observation régionale-Etudes et expertises	35 000
Information géographique régionale	9 374



<b>Environnement</b>	<b>5 283 339</b>
Préservation de la biodiversité et éducation à l'environnement	682 660
Maîtrise de l'énergie	4 281 975
Déchets et qualité de l'air	84 793
Gestion durable des bassins versants et de la Loire	233 911
<b>⑧ Culture, Sports, Jeunesse et Education Populaire</b>	<b>3,74 M€</b>
<b>Action culturelle</b>	<b>1 761 470</b>
Actions territoriales	502 970
Arts de la scène	1 153 500
Livres et lecture	62 000
Arts visuels	43 000
<b>Patrimoine</b>	<b>445 679</b>
Patrimoine	445 679
<b>Politique sportive régionale</b>	<b>1 282 264</b>
Equipements et autres centres d'accueil sportifs	402 000
Sport de haut niveau	198 528
Sport pour tous	681 736
<b>Vie associative, Jeunesse et Citoyenneté</b>	<b>253 450</b>
Jeunesse - Education populaire	253 450
<b>⑨ Education et Apprentissage</b>	<b>13, 72 M€</b>
<b>Enseignement secondaire</b>	<b>11 228 390</b>
Fonctionnement des E.P.L.E.	192 791
Travaux dans les E.P.L.E.	1 427 100
Equipements des E.P.L.E.	1 699 591
Informatisation des lycées publics et ENT	1 048 000
Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association	6 018
Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	6 685 587
Etudes et Promotions	2 000
Aides sociales	84 703
Actions éducatives	67 600
Orientation - Réussite pour tous	15 000
<b>Apprentissage</b>	<b>2 487 049</b>
Dépenses d'investissements	2 281 949
Orientation - Valorisation des métiers	50 000
Actions éducatives	30 100
Ingénierie	125 000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>67, 05 M€</b>